

2ème rencontre régionale de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale en Limousin

**"Ensemble pour
plus d'efficacité"**

SYNTHESE

Samedi 6 décembre 2008
de 8h30 à 17h45
Hôtel de Région - Limoges

www.region-limousin.fr



Ouverture

En ouverture, Monsieur le Président de Région, Jean-Paul DENANOT a souhaité réaffirmer l'intérêt de tous les acteurs de la Région Limousin pour les démarches collectives, en partenariat avec les associations. La pertinence de l'approche territoriale du développement n'est plus à démontrer : elle permet l'expression et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs au travers d'une articulation de leurs actions de coopération. L'engagement de la Région Limousin se traduit chaque année par un budget d'un million d'euros, consacré à la politique de coopération décentralisée et de solidarité internationale. Les nombreuses initiatives prises traduisent concrètement l'orientation stratégique définie par l'exécutif régional, à savoir ancrer durablement le Limousin dans une Europe élargie et un monde ouvert, en préparant un avenir sans frontières, plus citoyen et plus solidaire, et en facilitant l'appréhension d'un contexte mondialisé. Hélas, malgré l'urgence pourtant patente, un long chemin reste encore à parcourir ; les Objectifs du Millénaire, tels que définis dans la Déclaration des Nations Unies en 2000 risquent de ne pas être atteints, notamment en matière de santé, d'éducation, de réduction de la pauvreté et des inégalités socio-économiques.

Pour la première fois depuis 1957, l'Union européenne a néanmoins reconnu, le 8 octobre 2008, le rôle déterminant des autorités locales en faveur du développement. L'expérience des collectivités locales en matière de coopération décentralisée est désormais recherchée pour accroître la coordination et l'efficacité des efforts de l'Union européenne qui demeure le premier bailleur de fonds au monde. Dans ce contexte, le Conseil régional du Limousin entend poursuivre ses efforts budgétaires et son accompagnement des régions du Sud en élaborant avec eux des plans Climat et en réalisant de grands projets.

Table ronde

« Travailler ensemble à la réalisation des OMD ? »

Yannick LECHEVALLIER, Directeur de l'Agence COOP DEC Conseil, animait cette table ronde réunissant une grande diversité d'acteurs de la coopération décentralisée. Ainsi, Marina PONTI, Directrice de la Campagne du Millénaire pour l'Europe au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a tout d'abord rappelé les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement, à savoir la lutte contre la faim et la pauvreté, l'accès à l'éducation primaire, la lutte contre la diffusion des maladies, l'égalité de l'accès des femmes et des hommes aux opportunités politiques, économiques et culturelles, l'accès à l'eau potable et aux services sanitaires, ainsi que la lutte contre la mortalité des femmes et des enfants. Les huit pays les plus riches du monde dont la France se sont engagés à consacrer 0,7 % de leur PNB dans la lutte contre la pauvreté internationale.

Puis, Bernard HUSSON, Expert et enseignant-chercheur au Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL) a insisté sur le rôle des sociétés civiles des pays du Sud dans leur propre développement. Un débat s'est alors ouvert sur la participation des associations locales à l'atteinte des Objectifs du Millénaire. Sorel KEITA, Vice Président du Forum des Associations de Solidarités Internationales issues des Migrations (FORIM) a expliqué que le FORIM avait été créé il y a sept ans, avec l'appui des pouvoirs publics, dans l'objectif de favoriser l'intégration des migrants dans leur pays d'accueil, la France, et de contribuer au développement de leurs pays d'origine. Le FORIM regroupe désormais plus de 700 associations et ONG, il s'efforce de coordonner leurs actions. Grâce aux informations qu'il leur fournit, les actions menées répondent aux besoins des populations locales et visent les secteurs qui en ont le plus besoin.

Codjo Laurent ZEKPA, Docteur en Economie du développement à Clermont-Ferrand et Membre de l'association Afrique chez vous, a pour sa part déploré le manque de qualification des élus en matière de développement. Il a évoqué le rôle de la « personne-ressource » qui sert de lien entre le pays d'intervention et les associations. A titre d'exemple, Issa SIAGNE, Président d'Afrique chez Vous, a souligné l'intérêt des jumelages entre les villes du Nord et du Sud.

Puis s'est instauré un débat avec la salle. Les échanges ont porté sur la place des élus dans les actions de solidarité, mais aussi sur l'indispensable prise en compte de la culture de chacun.

Ateliers

I. Quels partenariats nécessaires pour les dispositifs de micro-finance ?

Participaient à cet atelier Xavier BILBAULT, Président de Coopérative Financière pour le Développement de l'Economie Solidaire Nord Sud (COFIDES), Charles PISTRE, Membre du Comité d'Orientation du Fonds régional de Développement International Coopératif (FREDIC) en région Midi-Pyrénées, ainsi que Karin GÜNTHER, Manager communication de l'Association de soutien Bavière (Allemagne) de Oikocredit et membre du réseau « Eine Welt Netzwerk Bayern », et Pierre SICARD, Président de l'association régionale RANA « Le Soleil ».

Il a tout d'abord été rappelé que 80 % de la population mondiale n'accèdent pas aux réseaux bancaires traditionnels. Le micro-crédit ne fonctionne pas comme le système bancaire classique. Il offre des rémunérations inférieures aux normes du marché et remet en cause certains schémas de pensée, car il repose sur une relation de confiance. Différentes démarches de micro-crédit ont été décrites et de cette présentation, est ressortie l'idée que des partenariats doivent être noués entre les acteurs du micro-crédit et ceux de la solidarité internationale en Limousin.

II. Comment agir en synergie pour assurer un accès durable à l'eau et à l'assainissement ?

Participaient à cet atelier Bernard HUSSON, Enseignant-chercheur au Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL), Marie GUILLAUME, Membre d'Ingénieurs Sans Frontières Limoges et Jean-Bernard DAMIENS, Vice-président du Conseil Régional du Limousin et Membre de la Commission internationale de l'Agence de bassin de Loire Bretagne.

Afin d'identifier leurs points forts mais aussi leurs points faibles, plusieurs exemples de projets d'accès à l'eau et à l'assainissement ont été décrits. Si tout le monde est unanime quant à la nécessité de distribuer de l'eau potable dans tous les pays du monde, encore faut-il déterminer la meilleure manière d'assurer cette distribution. En premier lieu, le partenariat d'intérêt mutuel s'avère indispensable : il faut intégrer les usagers dans ces projets aux enjeux techniques particulièrement lourds. Mais faut-il pour autant leur demander de financer ce service qui peut aussi être considéré comme un bien commun ? En second lieu, la formation et l'information des acteurs locaux représentent des éléments clefs de la durabilité des infrastructures mises en œuvre. Les dispositifs doivent en outre être adaptés aux besoins des populations locales, et à leur réalité sociale. Les différents intervenants doivent coordonner leurs actions ; même l'articulation entre les usagers et les techniciens de l'eau pourrait d'ailleurs faire l'objet d'un partenariat.

III. La question du don de matériel

Participaient à cet atelier Janine BARDONNET, Membre de Solidarité Laïque, Mathilde CUCHET-CHOSSELER, Chargée de communication et de développement du Réseau Médicaments & Développement (ReMed) ainsi que Jean-Claude LE DRO, Membre du Conseil d'administration de Culture et Développement.

Au cours de cet atelier, les échanges ont mis en lumière les nombreuses difficultés rencontrées par les associations lorsqu'elles tentent d'acheminer du petit matériel scolaire, des livres ou encore des médicaments vers les pays du Sud. Dans tous les cas, il s'avère indispensable de disposer de contacts sur place, de dispenser une formation adaptée, d'assurer un suivi du matériel, de mutualiser les actions et de signer une convention avec les acteurs locaux. En fait le don ne doit pas représenter une fin en soi, il constitue un moyen au service d'un projet partagé entre les partenaires du Nord et du Sud.

Politique et dispositifs de soutien à la coopération décentralisée et à la solidarité internationale en Limousin

Stéphane CAMBOU, Conseiller régional du Limousin, délégué auprès du Président pour les dossiers concernant la culture, le monde associatif, la coopération décentralisée et la solidarité internationale hors Europe, a annoncé que le Conseil régional avait multiplié par cinq son budget dédié à l'élaboration du Guide 2009 des acteurs limousins de la solidarité internationale et de la coopération. Un CD-Rom a été conçu et l'annuaire édité en 2007 a été largement enrichi. Il fournit désormais tous les éléments nécessaires au montage de projets, tant sur la forme que sur le fond, et doit permettre une professionnalisation des acteurs de la solidarité internationale. Ce Guide est bien entendu consultable en ligne, sur le site de la Région Limousin, à la page dédiée au service Coopération décentralisée.

Puis Stéphane CAMBOU a annoncé que les objectifs du Fonds Régional d'Aide aux Microprojets de développement n'avaient pas été foncièrement modifiés depuis 2007. Il s'agit de continuer à contribuer à :

- faire connaître les savoir-faire et bonnes pratiques des associations de la région ;
- professionnaliser les acteurs du tissu de la solidarité limousine ;
- préparer un avenir plus citoyen et plus solidaire ;
- soutenir et valoriser les actions de proximité ;
- organiser l'accueil, l'information et l'accompagnement des partenaires de la région.

Les partenaires de la Région Limousin s'avèrent fort nombreux tant au sein de l'Union européenne qu'à l'extérieur, et le Président de Région a souhaité que ces partenariats soient encore renforcés en 2009, en coopération avec les associations et les élus de ces territoires. La promotion des outils de développement représente en outre un axe majeur de l'action du Conseil régional du Limousin.

Plus d'une vingtaine de projets étaient subventionnés en 2008, avant tout dans les domaines de l'éducation et de la formation. Environ 60 % des actions du FRAMP sont dirigées vers l'Afrique. Lorsqu'un projet répond à son cahier des charges, le FRAMP le finance à hauteur de 7 600 euros et de 30 % du montant subventionnable.

Réflexion collective

« Nos engagements concrets pour renforcer nos actions de solidarité internationale »

Yannick LECHEVALLIER a invité les participants à cette journée à recenser, au sein de cinq groupes de travail, les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs actions quotidiennes.

Plusieurs problèmes de positionnement ont été soulevés, par rapport aux autres tout d'abord (la multiplicité des acteurs représente une contrainte), par rapport au territoire ensuite, notamment en cas de conflits armés, sociaux ou politiques. La problématique de la coordination a également été évoquée et des questions relatives aux aspects juridiques de l'action ont émergé.

Au final, plusieurs questions demeurent : est-ce l'acte ou ses résultats qui importent ? Comment trouver, compiler et interpréter l'information ? Quel comportement adopter au cours de l'action ?

Clôture

Paul FISCHER, Directeur des relations Internationales à la Chancellerie de l'Etat de Bavière, a annoncé son intention d'organiser des rencontres régionales en présence de ses partenaires bavarois et français (les Régions Limousin et Midi-Pyrénées), en se réjouissant de l'introduction des thèmes de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale dans les échanges franco-allemands.

Jean-Bernard DAMIENS a pour sa part signalé qu'il recevrait prochainement une délégation de l'Oubritenga.

En conclusion, Stéphane CAMBOU a insisté sur les engagements de la Région Limousin et sur les réponses qu'elle a su apporter aux enjeux de mutualisation détectés lors de la première rencontre, en 2007.